



Lucé-sous-Ballon, le 14 octobre 2022

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE 2022

Bonjour à toutes et à tous,

Le bureau de l'association La Gandeluce doit être renouvelé pour partie et soumis à vos votes. C'est pourquoi, j'ai le plaisir de vous convier à une Assemblée Générale Extraordinaire. Je vous rappelle que La Gandeluce a pour but "l'organisation d'activités festives et culturelles destinées à assurer l'animation de Lucé-sous-Ballon".

Selon les présents statuts, tous les habitants de Lucé-sous-Ballon, en résidence principale ou secondaire, sont invités aux votes et aux débats lors de cette assemblée.

L'Assemblée Générale extraordinaire aura lieu le vendredi 18 novembre 2022, à partir de 18h30 à la salle communale.

### Ordre du jour

- > Bilan moral et financier
- > Approbation des comptes de l'association
- > Élection du Bureau
- > Échange sur les animations actuelles et les actions futures à mener
- > Questions diverses

L'Assemblée Générale sera suivie d'un verre de l'amitié.

En espérant vous compter nombreux pour cette occasion,  
Bien amicalement

Le Président  
Daniel Tual-Loizeau

Merci de retourner ce coupon en Mairie, ou de donner votre réponse en utilisant la page contact du site [www.luce-sous-ballon.fr](http://www.luce-sous-ballon.fr)

C'est l'occasion, si vous ne l'avez pas encore fait, de vous connecter et de vous inscrire à la newsletter\* pour recevoir en direct les informations municipales et ne rien manquer de l'actualité de la Commune.

\* NB : les abonnés de la newsletter recevront directement cette invitation sur leur mail.



### CONFIRMATION

M/Mme ..... confirme sa présence à l'assemblée générale du 18 novembre oui  non

### POUVOIR

M/Mme ..... déclare ne pouvoir assister à l'Assemblée Générale du 18 novembre 2022 et donne pouvoir à M/Mme ..... pour me représenter.

Signature